

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt six**

Le : 09 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

**PRESENTS** : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Madame Brigitte SIMONNEAU, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur David BARLET, Madame Pascale GIBERT, Monsieur David FRETILLE, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Delphine CALOMINE, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Elodie HAMELIN, Madame Hanifé YILMAZ, Monsieur Arnaud BOUHIER, Madame Solène LAPLAGNE, Monsieur Edouard NEBIE, Madame Nadia GUERRERO, Monsieur Philippe LAURENT, Madame Marie-Paule CELERIER, Monsieur Thierry PASQUET ;

**PROCURATIONS** : Monsieur Olivier TERRAZ à Madame Fatima BOUKILI, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ à Madame Aurore BOUHIER, Madame Alexandra MOREAU à Monsieur François POIRSON, Monsieur Lakhdar ABED à Monsieur Julien CHALANGEAS ;

**ABSENTS EXCUSÉS** : Monsieur Ludovic DELHOUME

**Secrétaire de séance** : Monsieur Julien CHALANGEAS

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers  
en exercice : 27

Votants : 26

Présents : 22

**Délibération n°2026-04-12 Subvention de fonctionnement au multi-accueil Lou Pitchounet**

Il est exposé au conseil municipal que « Lou Pitchounet », crèche multi-accueil des PEP87-24, sollicite une subvention 2026 d'un montant global de 34 730€.

Compte tenu du bilan financier 2025 et du budget prévisionnel 2026 présenté, il est proposé d'allouer pour 2026 une subvention totale de 34 730€.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le montant proposé ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- Décide d'attribuer à « Lou Pitchounet », crèche multi-accueil des PEP87-24, une subvention de 34 730€ à titre de participation au fonctionnement du Multi Accueil.
- Explique que cette somme est inscrite au budget communal 2026.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 087-218712503-20260409-20260412-DE

**FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS  
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES**

Pour copie conforme le 16/04/2026

Affiché / Notifié le 16/04/2026

Certifié exécutoire le 16/04/2026

Publiée le 16/04/2026

Le Maire,  
Nadine BURGAUD

Pour le Maire Absent,  
Le premier Adjoint

F. Poirson



*Handwritten signature of F. Poirson*